

MONUMENT DU SÉNATEUR BONTEMPS

Bourgogne-Franche-Comté, Haute-Saône
Jussey

Dossier IM70001476 réalisé en 2025

Auteur(s) : Nicolas Boffy



Historique

Le monument est inauguré le 18 octobre 1903. Il célèbre la mémoire du médecin Charles Bontemps (1840-1903), qui fut maire de Jussey de 1878 à 1903, mais aussi conseiller général et député de la Haute-Saône, puis sénateur. Le monument se trouvait à l'origine dans la cour de l'hôtel de ville. À l'origine, le buste était en bronze, de même qu'une allégorie féminine en pied et grandeur nature dressée contre l'obélisque portant une palme. Il s'agit de la seule œuvre d'alliage cuivreux réquisitionnée à Jussey pendant la Seconde Guerre mondiale pour être fondu. Le conseil municipal accepte pendant la guerre de voir le buste remplacé par une copie en marbre. Le monument a été déplacé après la guerre à son emplacement actuel au croisement des rues Bontemps et Rech. C'est sans doute à ce moment que la longue inscription sur la face avant de l'obélisque a été ajoutée. Le sculpteur auteur du buste est anonyme.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1903 (porte la date)

Auteur(s) de l'œuvre :

Perney (marbrier, signature)

Origines et lieux d'exécution :

Lieu d'exécution : Vesoul

Description

Le monument est entièrement en calcaire, hormis le buste sommital, sculpté en marbre. L'ensemble repose sur un soubassement et un socle carré orné de festons sur ses quatre faces. Le monument lui-même se compose d'un obélisque sur la face avant duquel figurent les armes de la ville et un texte donnant des éléments biographiques sur Charles Bontemps. L'ensemble est sommé du portrait en buste du sénateur-maire.

Eléments descriptifs

Catégories : maçonnerie, sculpture

Matériaux : calcaire, structure; marbre

Dimensions :

dimensions non prises

Iconographie

Le sénateur-maire est figuré en frac, col haut et noeud papillon.

Les festons alternent sur les faces du socle les feuilles de chêne et de laurier.

La base de l'obélisque est ornée des armes de Jussey surmontées d'une couronne crénelée.

portrait

représentation végétale

Inscriptions :

Face avant du soubassement : quatrain sur Charles Bontemps.

Côté droit du soubassement : inscription "PERNEY A VESOUL".

Face avant de l'obélisque : longue inscription biographique sur Bontemps.

Face droite de l'obélisque : inscription "MONUMENT ELEVE PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE INAUGURE LE 18 OCTOBRE 1903 SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MOUEOT MINISTRE DE L'AGRICULTURE".

Face du socle : inscription "AU SENATEUR BONTEMPS".

inscription concernant le destinataire, en creux; inscription concernant le fabricant, en creux; inscription concernant le lieu d'exécution, en creux; inscription concernant le donateur, en creux

Sources documentaires

Documents d'archives

- **Hôtel de ville, Jussey. Registre des délibérations municipales. 1924-1951.**

Hôtel de ville, Jussey. Registre des délibérations municipales. 29 novembre 1924-12 avril 1951.

Lieu de conservation : Hôtel de ville, Jussey

Documents figurés

- **Jussey - monument du sénateur Bontemps. s. d.**

Jussey - monument du sénateur Bontemps. Carte postale. Jussey : Joachim, [s. d.], [début du 20e siècle].

Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul- Cote du document : 11 Fi 292-45

Bibliographie

- **Boeglin, Édouard. Les Mariannes de la République en Franche-Comté. 1991.**

Boeglin, Édouard. Les Mariannes de la République en Franche-Comté, Besançon : Cêtre, 1991. 143 p. ISBN 2-878230-06-2.

Informations complémentaires

Thématiques : val de Saône

Aire d'étude et canton : Val de Saône

Dénomination : monument

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Jussey. — Monument du Sénateur Bontemps (Cour de la Mairie)
70, Jussey

Le monument dans la cour de la mairie au début du 20e siècle.

70, Jussey

Source :

Jussey. Le monument à Charles Bontemps. Carte postale. [auteur inconnu]. Jussey : Joachim. [Premier quart du 20e siècle].

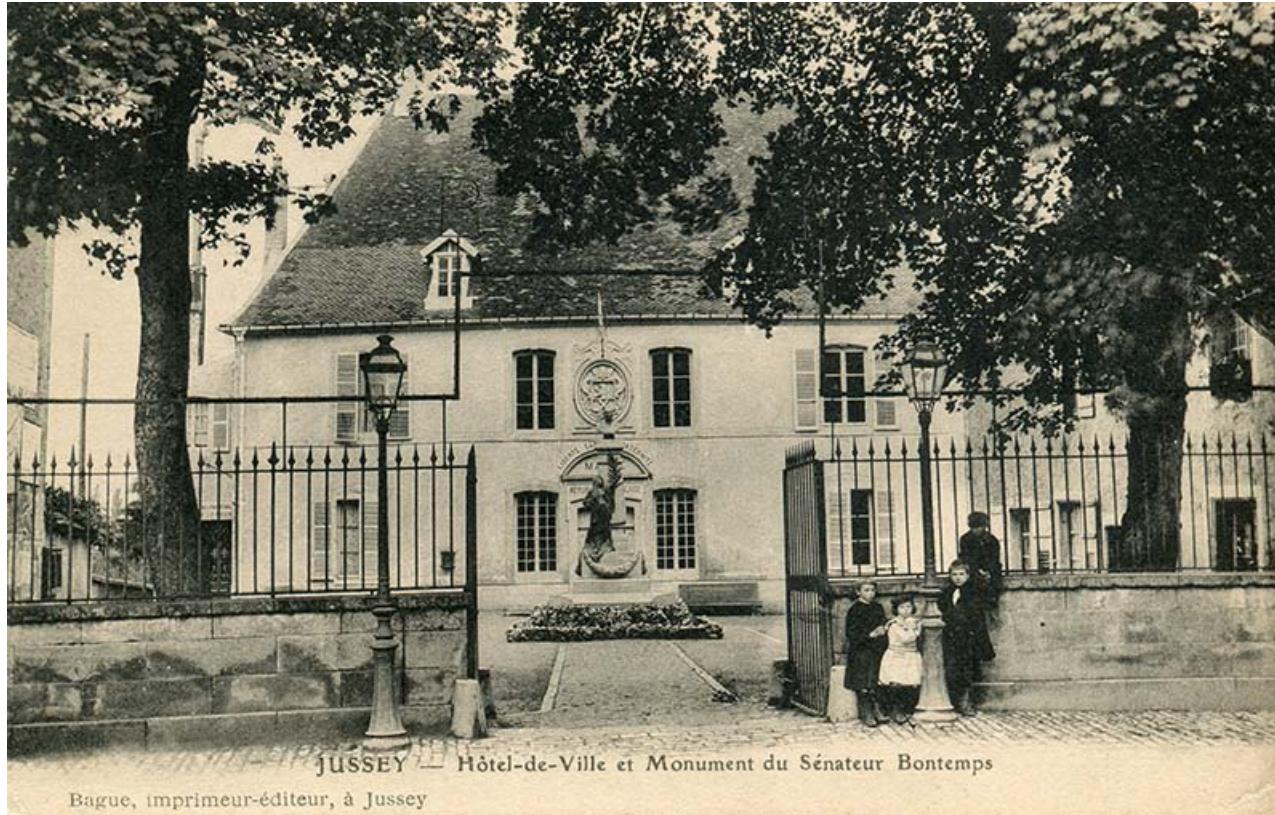
Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul - Cote du document : 11 Fi 292/45

N° de l'illustration : 20257000004NUC4A

Date : 2025

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Archives départementales de la Haute-Saône



La cour de l'hôtel de ville avec le monument à Charles Bontemps, au début du 20e siècle.
70, Jussey

Source :

Jussey - l'hôtel de ville et monument du sénateur Bontemps Carte postale. [auteur inconnu]. Jussey : Bague. [Premier quart du 20e siècle].

Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul - Cote du document : 11 Fi 292/40

N° de l'illustration : 20257000010NUC4A

Date : 2025

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Archives départementales de la Haute-Saône



Le monunent vu de trois quarts gauche.

70, Jussey

N° de l'illustration : 20217000384NUC4A

Date : 2021

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le monument vu de face.

70, Jussey

N° de l'illustration : 20217000385NUC4A

Date : 2021

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le monument vu de trois quarts droit.

70, Jussey

N° de l'illustration : 20217000386NUC4A

Date : 2021

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le portrait en buste de Charles Bontemps.

70, Jussey

N° de l'illustration : 20217000387NUC4A

Date : 2021

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



L'arrière du monument.

70, Jussey

N° de l'illustration : 20217000388NUC4A

Date : 2021

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine